



Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique

Vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique

Carquefou, le 30 mars 2011

COMMUNIQUÉ

Formation des enseignants : abandon et désordre

Dès la rentrée scolaire 2010, j'avais dénoncé la mauvaise organisation et l'absence de continuité pédagogique dont était victime l'Education Nationale, dans notre département comme sur l'ensemble du territoire national. J'avais dénoncé les mensonges véhiculés par le Gouvernement sur sa réforme de la formation des enseignants, imposée sans aucune concertation, et dans un but d'économie et de réduction des effectifs.

Comme les parents d'élèves et les enseignants, je constate encore une fois que le bilan de cette année scolaire est catastrophique et ne répond en rien aux besoins réels des élèves : absence de formation initiale, affectation aléatoire, suivi pédagogique disparate. Les engagements du Ministre sont restés sans suite. Par exemple, la formation correspondant à l'apprentissage de la lecture n'aura lieu dans certains cas qu'en avril 2011, soit deux mois avant la fin de l'année scolaire, et plus de 8 mois après la prise en charge des classes par les enseignants !

Le service public de l'Education est en danger. La désinformation et le manque de concertation entraînent notre système éducatif dans une impasse idéologique. En Loire-Atlantique, des parents d'élèves démunis avaient occupé les écoles en novembre dernier. Aujourd'hui, ce sont les enseignants stagiaires, organisés en « Collectif Stagiaire Impossible 44 » qui dénoncent cette politique d'abandon de la profession, lâchée et méprisée par sa hiérarchie.

Chacun mesure les échecs de la politique du Gouvernement en matière d'Education. La majorité serait bien inspirée de porter sa réflexion sur les causes du problème et non sur ses conséquences. Le service public d'éducation souffre de sous-investissement et de désorganisation, ce sont les élèves, citoyens de demain, qui paient la facture de ce désordre.

Michel Ménard

Contact Presse : Samuel Galodé - 06 70 50 05 71 – samuelgalode@michelmenard.fr

Permanence parlementaire – 4, rue Léonard de Vinci – 44470 CARQUEFOU

contact@michelmenard.fr - www.michelmenard.fr